

DELIBERATION

Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

Conseil Communautaire du	6 avril 2018
--------------------------	--------------

à	16h00
---	-------

N°ordre	16
N° identifiant	2018-0101

Titre	Budget Eau - Mise à jour des Autorisations de Programme (AP) et des Crédits de Paiement (CP)
-------	--

Rapporteur(s)	M. Laurent LUCAUD
Date de la convocation	16/03/2018

--	--

Président de séance	M. Alain CLAEYS
Secrétaire(s) de séance	Mmes Coralie BREUILLE et Diane GUERINEAU

PJ.	Délibération APCP EAU 2018 Annexe
-----	-----------------------------------

Membres en exercice	91	
Quorum		

--	--

Présents	71	M. Alain CLAEYS - Président M. El Mustapha BELGSIR - M. Michel BERTHIER - M. Jean-Claude BOUTET - M. Philippe BROTTIER - Mme Christine BURGERES - M. Jean-Louis CHARDONNEAU - M. Dominique CLEMENT - M. Bernard CORNU - M. Patrick CORNAS - M. Claude EIDELSTEIN - M. Michel FRANÇOIS - Mme Anne GERARD - Mme Pascale GUITTET - M. Daniel HOFNUNG - Mme Florence JARDIN - M. Laurent LUCAUD - M. Gilles MORISSEAU - M. Jérôme NEVEUX - Mme Joëlle PELTIER - M. Fredy POIRIER - Mme Corine SAUVAGE - M. Gérard SOL - M. Alain TANGUY - M. Aurélien TRICOT Membres du bureau M. Daniel AMILIEN - M. Jacques ARFEUILLERE - Mme Martine BATAILLE - M. Joël BIZARD - M. François BLANCHARD - M. Gérald BLANCHARD - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - Mme Nicole BORDES - Mme Coralie BREUILLE - M. Dominique BROCAS - M. Christophe CHAPPET - M. Jacky CHAUVIN - M. Jean-Michel CHOISY - M. Jean-Marie COMPTE - Mme Jacqueline DAIGRE - Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT - M. Gérard DELIS - M. Dominique ELOY - M. Claude FOUCHER - Mme Christiane FRAYSSE - M. Hervé GARCIA - Mme Diane GUERINEAU - M. Olivier KIRCH - M. Serge LEBOND - Mme Véronique LEY - M. Claude LITT - M. Maguy LUMINEAU - M. Jean-Luc MAERTEN - Mme Francette MORCEAU - M. Bernard PERRIN - Mme Patricia PERSICO - M. Bernard PETERLONGO - M. Christian PETIT - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - M. Nicolas REVEILLAULT - M. Christian RICHARD - Mme Nathalie RIMBAULT-HERIGAULT - Mme Cécile RUY-CARPENTIER - M. Michel SAUMONNEAU - M. Daniel SIRAUT - Mme Peggy TOMASINI - Mme Laurence VALLOIS-ROUET les conseillers communautaires Mme Catherine TEXEREAU - M. Christian GIRARD - M. Jean-Marie MAGNAN les conseillers communautaires suppléants
----------	----	---

Absents	7	M. Guy ANDRAULT - M. Francis CHALARD Membres du bureau M. Olivier BROSSARD - Mme Catherine FORESTIER - Mme Nelly GARDA-FLIP - M. Philippe PALISSE - M. Alain VERDIN les conseillers communautaires
---------	---	---

Mandats	13	Mandants	Mandataires
		Mme Ghislaine BRINGER	M. Nicolas REVEILLAULT
		Mme Michèle FAURY-CHARTIER	Mme Nicole BORDES
		Mme Jacqueline GAUBERT	M. El Mustapha BELGSIR
		M. René GIBAULT	M. Michel FRANÇOIS
		M. Abderrazak HALLOUMI	M. Michel BERTHIER
		M. Gérard HERBERT	M. Gérard DELIS
		M. Yves JEAN	Mme Francette MORCEAU
		M. Jean-François JOLIVET	M. Jérôme NEVEUX
		Mme Marie-Christine MARCINIAK	M. Bernard PERRIN
		Mme Marie-Dolorès PROST	M. Gérald BLANCHARD
		M. Edouard ROBLOT	Mme Jacqueline DAIGRE
		Mme Eliane ROUSSEAU	M. Jean-Claude BOUTET
		Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUX	Mme Peggy TOMASINI

Observations	L'ordre de passage des délibérations est le suivant : de la n°144 à 145, la n°1 à 2, la n°101, la n°3 à 67, la n°142 à 143, la n°146, la n°68 à 100 et la n°102 à 141.
--------------	--

Projet de délibération étudié par:	01- Commission Générale et des Finances
Service référent	Direction Générale Finances publiques - Administration numérique Direction Budget - Finances

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-36 et L.2311-3.

Les dépenses d'investissement peuvent faire l'objet de dotations budgétaires selon un classement effectué par **autorisation de programme (AP)**, lesquelles constituent alors la limite supérieure de l'engagement pouvant être effectué pour le financement des investissements concernés. Les AP demeurent valables, jusqu'à ce qu'il soit procédé, par délibération en Conseil communautaire à leur révision, annulation ou clôture. Dans la limite de ces autorisations de programme, des **crédits de paiement (CP)** sont inscrits annuellement au budget. Ils constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour couvrir les engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes. L'équilibre budgétaire de la section d'investissement s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement.

Dans ce cadre, le Conseil communautaire sera amené à voter :

- **Les autorisations de programme**, sont, selon la loi « la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées ». Elles constituent des programmes d'investissement pluriannuels se rapportant à une ou plusieurs immobilisations. Elles ont vocation à être votées dans le cadre du Budget Primitif.

On distingue :

Les AP de projet (P) : elles correspondent à des opérations d'envergure tant par leur poids financier que leur consistance (grosse opération immobilière, par exemple).

En l'absence de décision contraire de l'assemblée délibérante, après clôture de l'exercice, son montant est maintenu. Les crédits non consommés en année de clôture sont répartis sur les années suivantes.

Les AP d'investissement récurrents (R) : elles concernent des enveloppes attribuées systématiquement chaque année, notamment pour le fonctionnement des établissements communautaires (Mobilier, maintenance...).

En l'absence de décision contraire de l'assemblée délibérante, après clôture de l'exercice, le montant de l'AP est revu à la baisse pour la part des crédits non consommés en année de clôture.

- **Les affectations** : L'affectation des AP est le fait d'individualiser une opération ou une série d'opérations localisées et évaluées. Une autorisation de programme regroupe une ou plusieurs affectations. Une autorisation de programme est totalement affectée. Toute affectation est directement rattachée à une seule autorisation de programme. Elles font l'objet d'un vote en chapitre opération.

A chaque niveau sont intégrées tant les dépenses que les recettes directes (subventions).

L'une et l'autre sont décidées en conseil, qui approuve :

- Le millésime (l'année de création)
- Le libellé définitif
- La description du contenu et le périmètre
- Le montant (cette enveloppe financière est le maximum autorisé)
- La durée maximale
- Les crédits de paiement affectés en N.

Par ailleurs, en gestion par AP/CP les reports sont exceptionnels. Ils sont autorisés uniquement la dernière année de l'affectation : en clôture d'exercice, une année complémentaire est automatiquement ouverte pour

permettre les reports des crédits n en n+1. Ainsi, les engagements donnés par la collectivité conservent leur réalité comptable.

Concernant le budget de l'eau, les investissements sont regroupés sur 2 **domaines**, lesquels regroupent les AP concernées.

Le montant de ces AP pour cette Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI) 2017-2020 s'élève à **23 853 761,68 € (en hausse de 302 881,68 €) en dépenses et 2 014 782,31 € (en hausse de 94 282,31 €) en recettes.**

Pour l'année 2018, les crédits de paiement s'élèvent à 6 389 120,24 € en dépenses (dont 7 298,24 € en reports) et 473 000,00 € en recettes.

Il vous est proposé d'adopter :

- les modifications des AP et celles de leurs affectations**
- les CP 2018, sachant que ces derniers, par affectation, sont votés en chapitres opération**
- les CP 2019, qui seront automatiquement ouverts au 1^{er} janvier 2019**

POUR	81	
CONTRE	0	
Abstention	2	M. Jacques ARFEUILLERE, Mme Christiane FRAYSSE
Ne prend pas part au vote	1	Mme Anne GERARD

Pour le Président,



RESULTAT DU VOTE

Adopté

Affichée le	13 avril 2018
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	18 avril 2018
Identifiant de télétransmission	086-200069854-20180406- lmc181377-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	7.1
Nomenclature Préfecture	Decisions budgétaires

ANNEXE DELIBERATION MISE A JOUR DES AP / CP

BUDGET ANNEXE EAU GRAND POITIERS

Les investissements sont regroupés sur **2 domaines**, lesquels regroupent les AP concernées.

Le montant de ces AP pour cette Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI) 2017-2020 s'élève à **23 853 761,68 € (en hausse de 302 881,68 €) en dépenses et 2 014 782,31 € (en hausse de 94 282,31 €) en recettes**.

Pour l'année 2018, les crédits de paiement s'élèvent à 6 389 120,24 € en dépenses et 473 000,00 € en recettes.

DEPENSES PAR DOMAINES	Montant AP Affectation	Cumuls CP antérieurs	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels en 2019	CP prévisionnels en 2020
			Report	CP votés en 2018	TOTAL		
EAU	22 105 023,19	5 250 023,19	0,00	5 960 000,00	5 960 000,00	5 805 000,00	5 090 000,00
ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL	1 748 738,49	525 986,25	7 298,24	421 822,00	429 120,24	261 200,00	532 432,00
Total	23 853 761,68	5 776 009,44	7 298,24	6 381 822,00	6 389 120,24	6 066 200,00	5 622 432,00

RECETTES PAR DOMAINES	Montant AP Affectation	Cumuls CP antérieurs	CP 2018	Reports	Total CP 2018	CP prévisionnels en 2019	CP prévisionnels en 2020
EAU	1 998 440,56	437 440,56	473 000,00	0,00	473 000,00	683 000,00	405 000,00
ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL	16 341,75	16 341,75					
Total	2 014 782,31	453 782,31	473 000,00	0,00	473 000,00	683 000,00	405 000,00

Les programmes sont détaillés ci-dessous :

I. EAU

Ce domaine est composé de **3 autorisations de programme** d'une durée de **4 ans** chacune d'un montant total de **22 105 023,19 € en dépenses et 1 998 440,56 € en recettes**.

DEPENSES PAR AUTORISATIONS DE PROGRAMME	Durée affectation	Montant AP Affectation	Cumuls CP antérieurs	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels en 2019	CP prévisionnels en 2020
				Report	CP votés en 2018	TOTAL		
2017 - INVESTISSEMENT COURANT	4 ans	11 571 589,84	3 281 589,84	0,00	2 830 000,00	2 830 000,00	2 730 000,00	2 730 000,00
2017 - TRAVAUX	4 ans	9 710 908,35	1 965 908,35	0,00	2 770 000,00	2 770 000,00	2 825 000,00	2 150 000,00
2017 - ETUDES	4 ans	822 525,00	2 525,00	0,00	360 000,00	360 000,00	250 000,00	210 000,00
Total		22 105 023,19	5 250 023,19	0,00	5 960 000,00	5 960 000,00	5 805 000,00	5 090 000,00

RECETTES PAR AUTORISATIONS DE PROGRAMME	Durée affectation	Montant AP Affectation	Cumuls CP antérieurs	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels en 2019	CP prévisionnels en 2020
				Report	CP votés en 2018	TOTAL		
2017 - INVESTISSEMENT COURANT	4 ans	1 144 256,00	394 256,00	0,00	350 000,00	350 000,00	250 000,00	150 000,00
2017 - TRAVAUX	4 ans	445 424,56	28 424,56	0,00	112 000,00	112 000,00	100 000,00	205 000,00
2017 - ETUDES	4 ans	408 760,00	14 760,00	0,00	11 000,00	11 000,00	333 000,00	50 000,00
Total		1 998 440,56	437 440,56	0,00	473 000,00	473 000,00	683 000,00	405 000,00

Les autorisations de programme sont détaillées ci-dessous :

I.1 - Autorisation de programme « 2017 - Programme investissement courant »

Cette AP regroupe tous les crédits des opérations programmées de 2017 à 2020 et qui ont pour objectif la réalisation de travaux courants dans le domaine de la distribution et de la production de l'eau.

Cette AP, d'un montant de **11 571 589,84 € en dépenses (- 15 410,16 €) et 1 144 256,00 € (+ 194 256,00 €) en recettes, comprend 3 affectations récurrentes :**

- **« Distribution » : 9 929 118,32 € en dépenses et 1 044 256,00 € en recettes.** Cette enveloppe finance les travaux sur les réseaux, et les organes hydrauliques rattachés, ainsi que l'acquisition des terrains et l'indemnisation des servitudes.
- **« Production » : 1 753 007,11 € en dépenses et 100 000 € en recettes.** Cette enveloppe finance les travaux sur les ouvrages de production d'eau potable, et principalement les châteaux d'eau et les réservoirs, dont l'installation de panneaux photovoltaïques au niveau l'usine de Bellejouanne avec une subvention de 100 000 € à percevoir en 2019.
- **« Etudes » : 589 464,41 € en dépenses.** Cette enveloppe est réservée aux études, relevés topographiques et plans de récolement.

Autorisation de programme, affectations et crédits de paiement 2018 présentés au vote :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	Cumuls CP antérieurs	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels en 2019	CP prévisionnels en 2020
						Report	CP votés en 2018	TOTAL		
2017 - INVESTISSEMENT COURANT										
1726 R	2017 - Distribution	4 ans	9 229 118,32	3 044 118,32	0,00	1 995 000,00	1 995 000,00	2 730 000,00	2 095 000,00	2 095 000,00
1727 R	2017 - Production	4 ans	1 753 007,11	93 007,11	0,00	660 000,00	660 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
1728 R	2017 - Etudes	4 ans	589 464,41	144 464,41	0,00	175 000,00	175 000,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
Variation de l'AP :						-15 410,16	-608 410,16	190 000,00	403 000,00	

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	Cumuls CP antérieurs	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels en 2019	CP prévisionnels en 2020
						Report	CP votés en 2018	TOTAL		
2017 - INVESTISSEMENT COURANT										
1726 R	2017 - Distribution	4 ans	1 044 256,00	394 256,00	0,00	350 000,00	350 000,00	250 000,00	150 000,00	150 000,00
1727 R	2017 - Production	4 ans	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00
Variation de l'AP :						194 256,00	-105 744,00	200 000,00	100 000,00	

I.2 - Autorisation de programme « 2017 – Travaux »

Cette AP, qui s'élève à **9 710 908,35 € en dépenses (+ 331 908,35 €) et 445 424,56 € en recettes (-22 075,44 €)**, permet notamment la mise en œuvre du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) pour ce qui concerne les travaux. Ce dernier a pour objet la gestion de l'eau potable sur l'ensemble du territoire de Grand Poitiers, à travers notamment la protection des captages, les raccordements de nouveaux forages, la sécurisation de la distribution...

Cette AP comprend **10 affectations** dont :

- 4 affectations récurrentes :

- **«Résorption du plomb» : 6 881 982,18 € en dépenses.** Cette enveloppe finance les travaux d'effacement des branchements plomb.
- **«Travaux de raccordement à de nouveaux forages : 1 100 000,00 € en dépenses,** dont 600 000,00 € destinés au raccordement du forage de Fleury et à la création d'un ouvrage de régulation.
- **«Travaux maillage réseaux» : 419 926,53 € en dépenses.** Cette enveloppe finance des travaux d'interconnexions pour sécuriser la distribution.
- **«Terrains» : 150 000,00 € en dépenses et 75 000,00 € en recettes.** Cette enveloppe finance l'acquisition de terrains, notamment dans les périmètres de protection des captages.

- et 6 affectations de projet :

- **«Travaux Clain » : 537 980,55 € en dépenses et 195 000,00 € en recettes.** Cette enveloppe finance les travaux liés à la protection des captages de la Varenne, dont la vidéo-protection du site et la protection de la prise d'eau.
- **« Travaux Fleury » : 104 389 ,52 € en dépenses et 72 000,00 € en recettes.** Cette enveloppe finance les travaux liés à la protection de ce captage.
- **« Travaux Fontaine » : 50 000,00 € en dépenses et 30 000,00 € en recettes.** Cette enveloppe finance les travaux liés à la protection de ce captage.
- **«ANRU» : 12 695,57 € en dépenses et 7 424,56 € en recettes.** Cette enveloppe finance les travaux à réaliser dans le cadre de l'ANRU.
- **« Travaux Verneuil » : 3 934,00 € en dépenses et 21 000,00 € en recettes.** Cette enveloppe finance les travaux liés à la protection de ce captage.
- **« NPNRU Couronneries » : 450 000,00 € en dépenses et 45 000,00 € en recettes.** Cette nouvelle enveloppe finance les travaux à réaliser dans le cadre du NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain) appliqué dans le quartier des Couronneries à Poitiers.

Autorisation de programme, affectations et crédits de paiement 2018 présentés au vote :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	Cumuls CP antérieurs	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels en 2019	CP prévisionnels en 2020
						Report	CP votés en 2018	TOTAL		
2017 - TRAVAUX EAU				9 710 908,35	1 965 908,35	0,00	2 770 000,00	2 770 000,00	2 825 000,00	2 150 000,00
1705 R	2017 - Résorption du plomb		4 ans	6 881 982,18	1 781 982,18	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
1709 R	2017 - Trvx raccordement nx forages		4 ans	1 100 000,00	0,00	0,00	600 000,00	600 000,00	500 000,00	0,00
1704 P	2017 - Travaux Clain		4 ans	537 980,55	12 980,55	0,00	50 000,00	50 000,00	275 000,00	200 000,00
1708 R	2017 - Maillage réseaux		4 ans	419 926,53	119 926,53	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00	0,00
1707 R	2017 - Terrains		4 ans	150 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
1701 P	2017 - Travaux Fleury		4 ans	104 389,52	34 389,52	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	50 000,00
1710 P	2017 - Travaux Fontaine		4 ans	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00
1706 P	2017 - ANRU		4 ans	12 695,57	12 695,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1745 P	2017 - Travaux Verneuil		4 ans	3 934,00	3 934,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1800 P	2017 - PNPRU Couronneries		4 ans	450 000,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
Variation de l'AP :						331 908,35	-638 091,65		-305 000,00	1 275 000,00

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	Cumuls CP antérieurs	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels en 2019	CP prévisionnels en 2020
						Report	CP votés en 2018	TOTAL		
2017 - TRAVAUX EAU				445 424,56	28 424,56	0,00	112 000,00	112 000,00	100 000,00	205 000,00
1704 P	2017 -Travaux Clain		4 ans	195 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	165 000,00
1706 P	2017- ANRU Bellejouane		4 ans	7 424,56	7 424,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1707 R	2017 - Terrains		4 ans	75 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
1701 P	2017 - Travaux Fleury		4 ans	72 000,00	0,00	0,00	72 000,00	72 000,00	0,00	0,00
1710 P	2017 - Travaux Fontaine		4 ans	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00
1745 P	2017 - Travaux Verneuil		4 ans	21 000,00	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1800 P	2017 - PNPRU COURONNERIES		4 ans	45 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Variation de l'AP :						-22 075,44	-79 075,44		-33 000,00	90 000,00

I.3 - Autorisation de programme « 2017 – Etudes »

Cette AP, réévaluée à **822 525,00 € en dépenses** (- 162 475,00 €) et **408 760,00 € en recettes** (- 94 240,00 €), permet notamment la mise en œuvre d'études :

- dans le cadre du Schéma Directeur de l'alimentation en eau potable,
- et au niveau de la protection des différents captages. En effet, ces captages sont classés prioritaires au titre du Grenelle de l'Environnement et du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Cette AP comprend **4 affectations de projet** :

- « **Frais d'études Clain** » : **200 000,00 € en dépenses** et **174 760,00 € en recettes**. Cette enveloppe finance les études nécessaires à la protection du captage de la Varenne. Les crédits de paiement pour l'année 2018, qui s'élèvent à 100 000,00 € en dépenses, visent à financer les diagnostics sur l'aire d'alimentation.

- « **Frais d'études Fleury** » : **452 525 000,00 € en dépenses et 186 000,00 € en recettes**. Cette enveloppe finance les études nécessaires à la protection de ce captage. Les crédits de paiement pour l'année 2018, qui s'élèvent à 200 000,00 € en dépenses et à 11 000,00 € en recettes, visent à financer le dossier de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) de la protection de l'Aqueduc et des forages de Fleury, ainsi que le programme d'actions associée.

- « **Frais d'études Verneuil** » : **110 000,00 € en dépenses et 48 000,00 € en recettes**. Cette enveloppe finance les études nécessaires à la protection de ce captage.

- « **Frais d'études Sarzec** » : **60 000,00 € en dépenses**. Cette enveloppe finance les études nécessaires à la protection de ce captage.

Autorisation de programme, affectations et crédits de paiement 2018 présentés au vote :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	Cumuls CP antérieurs	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels en 2019	CP prévisionnels en 2020
						Report	CP votés en 2018	TOTAL		
2017 - ETUDES EAU				822 525,00	2 525,00	0,00	360 000,00	360 000,00	250 000,00	210 000,00
1711 P	2017 - Etude Clain	4 ans	200 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	0,00
1731 P	2017 - Etudes Fleury	4 ans	452 525,00	2 525,00	0,00	200 000,00	200 000,00	150 000,00	150 000,00	100 000,00
1714 P	2017 - Etude Verneuil	4 ans	110 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	0,00	50 000,00
1716 P	2017 - Etudes Sarzec	4 ans	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
Variation de l'AP :						-162 475,00	-212 475,00	0,00	0,00	50 000,00

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	Cumuls CP antérieurs	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels en 2019	CP prévisionnels en 2020
						Report	CP votés en 2018	TOTAL		
2017 - ETUDES EAU				408 760,00	14 760,00	0,00	11 000,00	11 000,00	333 000,00	50 000,00
1711 P	2017 - Etude Clain	4 ans	174 760,00	14 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00	0,00
1731 P	2017 - Etude Fleury	4 ans	186 000,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00	125 000,00	50 000,00
1714 P	2017 - Etude Verneuil	4 ans	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00	0,00
1716 P	2017 - Etude Sarzec	4 ans	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Variation de l'AP :						-94 240,00	6 760,00	-131 000,00	30 000,00	

II. ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Ce domaine comptabilise **une seule autorisation de programme d'une durée de 4 ans d'un montant total de 1 748 738,49 € (en hausse de 148 858,49 €) en dépenses et 16 341,75 € (+ 16 341,75 €) en recettes**.

DEPENSES PAR AUTORISATIONS DE PROGRAMME	Durée affectation	Montant AP Affectation	Cumuls CP antérieurs	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels en 2019	CP prévisionnels en 2020
				Report	CP votés en 2018	TOTAL		
2017- OUTIL DE TRAVAIL	4 ans	1 748 738,49	525 986,25	7 298,24	421 822,00	429 120,24	261 200,00	532 432,00
Total		1 748 738,49	525 986,25	7 298,24	421 822,00	429 120,24	261 200,00	532 432,00
RECETTES PAR AUTORISATIONS DE PROGRAMME								
RECETTES PAR AUTORISATIONS DE PROGRAMME	Durée affectation	Montant AP Affectation	Cumuls CP antérieurs	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels en 2019	CP prévisionnels en 2020
				Report	CP votés en 2018	TOTAL		
2017 - OUTIL DE TRAVAIL	4 ans	16 341,75	16 341,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		16 341,75	16 341,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

II.1 - Autorisation de programme «2017 - Outil de travail»

Cette AP, d'un montant de **de 1 748 738,49 € en dépenses et 16 341,75 € en recettes**, regroupe tous les crédits des opérations qui ont pour objectif le renouvellement en matériel et mobilier à l'usage des agents dans le cadre de leur mission ainsi que l'amélioration de leurs conditions de travail.

Cette AP est composée de **4 affectations dont :**

- 3 affectations récurrentes :

- **«Equipement et matériel» : 957 820,68 € en dépenses et 16 341,75 € en recettes.** Cette enveloppe finance, le mobilier, les véhicules... utilisés par les services.

- **«Accessibilité ERT (Etablissement Recevant des Travailleurs)» : 500 384,66 €.** Cette affectation finance des travaux de rénovation des locaux du personnel, dont la réfection de couvertures, d'accessibilité, de sécurité et de salubrité au niveau du local pompes de Blossac pour 85 000 euros, ainsi que divers travaux d'aménagements concernant l'Usine de Production de l'Eau Potable (UPEP) de Bellejouanne pour 40 000 € sur 2019 et 2020.

- **«Locaux» : 81 585,00 € en dépenses.** Cette enveloppe finance les réparations courantes sur les locaux utilisés par le personnel, dont les travaux de protection solaire au niveau de l'Usine de Production de l'Eau Potable.

- et une affectation de projet :

- **« Schéma Directeur des Systèmes d'Information » (SDSI) : 208 948,15 € en dépenses.** Cette enveloppe finance les investissements informatiques, dont le Portail « Eau » et l'équipement des agents.

Autorisation de programme, affectations et crédits de paiement 2018 présentés au vote :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	Cumuls CP antérieurs	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels en 2019	CP prévisionnels en 2020
						Report	CP votés en 2018	TOTAL		
2017 - OUTIL DE TRAVAIL EAU				1 748 738,49	525 986,25	7 298,24	421 822,00	429 120,24	261 200,00	532 432,00
1724 R	2017 - Equipement et matériel		4 ans	957 820,68	143 366,68	0,00	150 822,00	150 822,00	196 200,00	467 432,00
1721 R	2017 - Accessibilité ERT		4 ans	500 384,66	368 086,42	7 298,24	85 000,00	92 298,24	20 000,00	20 000,00
1744 P	2017 - SDSI		4 ans	208 948,15	4 948,15	0,00	154 000,00	154 000,00	25 000,00	25 000,00
1725 R	2017 - Locaux		4 ans	81 585,00	9 585,00	0,00	32 000,00	32 000,00	20 000,00	20 000,00
Variation de l'AP :						148 858,49	-209 293,75	320 920,24	37 232,00	

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	Cumuls CP antérieurs	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels en 2019	CP prévisionnels en 2020
						Report	CP votés en 2018	TOTAL		
2017 - OUTIL DE TRAVAIL EAU				16 341,75	16 341,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1724 R	2017 - Equipement et matériel		4 ans	16 341,75	16 341,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Variation de l'AP :						16 341,75	16 341,75	0,00	0,00	